



Appel de candidatures Accompagnateur camp de jour

D'une grande richesse patrimoniale et architecturale, la Municipalité de Sainte-Martine se dresse fièrement le long des rives de la rivière Châteauguay. Depuis longtemps reconnue comme « capitale » agricole de la région, la municipalité se démarque par l'importance de son industrie agroalimentaire, son dynamisme domiciliaire et l'enviable qualité de vie que l'on y retrouve, d'ailleurs grandement inspirée du respect de l'environnement et du développement durable. Au plan démographique, la population de Sainte-Martine est établie à 5 803 habitants.

Sommaire du poste

Sous l'autorité du responsable camp de jour, le titulaire du poste facilite l'intégration et le développement des enfants ayant des besoins particuliers au camp de jour.

Principales tâches et responsabilités

1. Aider les animateurs à adapter les activités récréatives et éducatives afin qu'elles répondent aux besoins des enfants accompagnés ;
2. Développer des liens avec ces enfants et favoriser leur développement ;
3. Être auprès de ces enfants en tout temps ;
4. Assurer le bien-être et la sécurité des enfants sous sa responsabilité ;
5. Participer à l'élaboration de la programmation des activités ;
6. Installer et ranger les appareils ou le matériel ayant servi au camp de jour ;
7. Entretien du matériel ;
8. S'assurer de la propreté des lieux ;
9. Appliquer avec rigueur les politiques et règlements reliés à la sécurité des enfants du camp de jour ;
10. Rédiger des rapports, des registres de suivis et cumuler différentes statistiques ;
11. S'assurer du départ des enfants avec les personnes autorisées ;
12. Accomplir tout autre mandat à la demande de son supérieur immédiat.

Exigences du poste

1. Avoir 16 ans et plus ;
2. Passer avec succès la vérification des antécédents judiciaires ;
3. Posséder des aptitudes en animation auprès des enfants ;
4. Capacité de travailler en équipe ;
5. Être débrouillard, responsable, créatif et faire preuve d'initiative ;
6. Discrétion et diplomatie ;
7. Détenir une expérience auprès des enfants handicapés et/ou avec besoins particuliers (un atout) ;
8. Étudier en éducation spécialisée ou dans un domaine connexe (un atout).

Conditions de travail

1. Il s'agit d'un poste saisonnier à temps plein (entre 30 et 40 heures / semaine) de la fin juin à la fin août (24 juin au 23 août 2024).
2. Un horaire journalier du lundi au vendredi entre 6 h30 et 18 h.
3. Rémunération selon échelle salariale de la politique d'emploi. (entre 17.75 et 19.68 \$ / heure)
4. Formations rémunérées avant le début du camp de jour durant la fin de semaine
 - a. Formation pour les accompagnateurs (ALQPH) - dates à confirmer
 - b. Formation d'animation (DAFA) – 8, 9, 15 et 16 juin 2024
 - c. Formation pour les premiers soins (RCR) – 19 mai 2024

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le **15 mars 2024** à :

Municipalité de Sainte-Martine
Candidature : Accompagnateur camp de jour
3, rue des Copains
Sainte-Martine, Québec J0S 1V0
emploi@sainte-martine.ca

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui manifestent un intérêt envers la Municipalité de Sainte-Martine. Cependant, seules les candidatures retenues pour une entrevue seront contactées.